



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION  
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE  
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

**Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de  
l'Ouest  
(REDISSE)**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Financement : Crédit .....**

**Acquisition de matériels informatiques pour le compte de l'Unité de Gestion des  
Projets de la Banque Mondiale**

**Demande de Cotations : N° RFQ/REDISSE-WAHO/2023/082 du 06 juin 2023**

## **Section I - Instructions aux Fournisseurs<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par l'autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

## **A. Introduction**

- 1. Dispositions générales**      1.1 Le terme “jour” désigne un jour calendaire.

## **B. Le Dossier de Demande de Cotations**

- 2. Contenu du Dossier**      2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
  - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
  - (c) Modèle de lettre de cotation
  - (d) Modèle de lettre de marché
  - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

## **C. Préparation des offres**

- 3. Langue de l'offre**      3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Acheteur.
- 4. Documents constitutifs de l'offre**      4.1 La cotation présentée par le Fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) la lettre de cotation, datée et signée ;
  - (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, datés et signé ;
  - (c) le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé.
  - (d) le tableau des spécifications techniques rempli avec les prospects
- 5. Cotation**      5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors TVA (HTVA) ;
  - et
  - b. toutes taxes comprises (TTC), compris.

- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais de livraison des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché
- 6. Monnaies de l'offre** 6.1 Les prix seront libellés dans la monnaie du pays de l'Acheteur.
- 7. Délai validité des cotations** 7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotation.

#### **D. Dépôt des cotations**

- 8. Cachetage et marquage des offres** 8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- (a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation ; et
  - (b) portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.
- 9. Date et heure limite de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

## **E. Ouverture des plis et évaluation des offres**

**10. Ouverture des plis par l'Agence** 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des Fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**11. Évaluation et Comparaison des offres** 11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

## **F. Attribution du marché**

**12. Attribution du marché** 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation, et qu'elle est la cotation la moins disante.

**13. Notification de l'attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de Cotation.

**14. Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.

**15. Corruption et manœuvres frauduleuses** 15.1 Le personnel de l'Acheteur et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un

quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité<sup>1</sup>;

- (ii) se livre à des «mancœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation<sup>2</sup>;
- (iii) se livrent à des «mancœuvres collusives» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités<sup>3</sup>;
- (iv) se livre à des «mancœuvres coercitives» quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions<sup>4</sup> ;
- (v) se livre à des «mancœuvres obstructives»
  - (aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se fonde une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou
  - (bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen ;
- (a) Rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le consultant auquel il est recommandé d'attribuer le marché, ou tout membre de son personnel, de ses représentants ou de ses fournisseurs, de ses prestataires de services, ou de ses sous-traitants, et/ou de leurs employés, est coupable, directement ou

---

<sup>1</sup> Aux fins de cet alinéa, le terme «une autre personne ou entité» fait référence à un agent public ou une autorité publique agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public. Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent.

<sup>2</sup> Aux fins de cet alinéa, le terme «personne ou entité» désigne tout participant ou agent public ; les termes «avantage» et «obligation» se réfèrent au processus d'attribution ou d'exécution ; et «agit ou s'abstient d'agir» fait référence à tout acte ou omission visant à influencer l'attribution ou l'exécution du contrat.

<sup>3</sup> Aux fins de cet alinéa, le terme «personne ou entité» fait référence à tout participant à la procédure de passation (y compris les agents publics) qui entreprend par lui-même ou par l'intermédiaire d'une autre personne ou d'une autre entité qui ne participe pas au processus de sélection ou d'attribution, de simuler une procédure concurrentielle ou d'établir le montant des offres à un niveau artificiel ou non compétitif, ou qui entretiennent une relation de connivence avec les autres participants ou tout autre manquement..

<sup>4</sup> Aux fins de cet alinéa, le terme «personne» fait référence à tout participant lors d'une procédure d'attribution ou lors de l'exécution d'un contrat.

indirectement, de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ;

- (b) déclarera la passation du marché non conforme et annulera la fraction du prêt allouée à un marché si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire des produits du prêt s'est livré à la corruption, à des manœuvres frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation ou l'exécution du marché en question sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'information de la Banque lorsqu'il a eu connaissance desdites pratiques ;
- (c) sanctionnera à tout moment une entreprise ou un individu, en application des procédures de sanctions de la Banque<sup>5</sup>, y compris en déclarant publiquement cette entreprise ou cet individu exclu indéfiniment ou pour une période déterminée : i) de toute attribution de marché financé par la Banque : et ii) de la possibilité d'être retenu comme sous-traitant, consultant, fournisseur, ou prestataire de service<sup>6</sup> au profit d'une entreprise par ailleurs susceptible de se voir attribuer un contrat financé par la Banque.

---

<sup>5</sup> Une entreprise ou un individu peut être exclu de l'attribution de marchés financés par la Banque à la suite : i) de l'achèvement des procédures de sanctions de la Banque, y compris entre autres, de l'exclusion croisée convenue avec les autres Institutions Financières Internationales dont les Banques Multilatérales de Développement et de l'application des procédures de sanctions pour fraude et corruption relatives à la passation des marchés du Groupe de la Banque Mondiale ; et ii) d'une suspension temporaire ou d'une suspension temporaire rapide liée à des procédures de sanctions en cours. Voir la note de bas de page 14 et le paragraphe 8 de l'Annexe 1 des présentes Directives.

<sup>6</sup> Un sous-traitant, fournisseur ou prestataire de services retenu est celui qui a été soit: i) inclus par le soumissionnaire dans sa proposition en raison de l'expérience particulière et essentielle et du savoir-faire qui ont été pris en compte dans l'évaluation technique de la proposition du consultant ; ou ii) désigné par l'Emprunteur.

## **Section II - Lettre de Demande de Cotations**



# WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

xxxxxxxxxxxxxx

BP

Email: xxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxcccc

Réf : PROG/DPIS/PROJ-REDISSE/0081

Bobo-Dioulasso, le 06 juin 2023

## Invitation à soumettre une offre

**Demande de cotations pour la fourniture, installation et mise service de matériels informatiques et accessoires au profit du personnel de l'unité de gestion des projets de la Banque mondiale au sein de l'OOAS**

**Référence RFQ/ REDISSE-WAHO/2023/082**

Monsieur le Directeur Général,

Il est prévu, dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, d'acquérir du matériel de travail désigné ci-après : Fourniture, installation et mise service de matériels informatiques et accessoires au profit du personnel de l'unité de gestion des projets de la Banque mondiale au sein de l'OOAS. Ce marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

L'offre devra comporter les spécifications techniques des matériels proposés accompagnés de prospectus et devra être chiffrée en hors TVA.

Votre offre doit être valide pour cent vingt jours (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les matériels sont à livrer au profit de l'OOAS à travers le projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) dans un délai de quarante-cinq (45) jours calendaires après la signature du contrat par les deux parties.

Vous trouverez ci-joint le tableau des quantités et des spécifications techniques du matériel que je vous demande de bien vouloir chiffrer, remplir et me retourner en plus des pièces exigées au point C4.1 des instructions aux soumissionnaires, au plus tard le **jeudi 22 juin 2023 à 12h00 GMT** à l'adresse suivante :<https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'Unité de Passation de Marchés à l'adresse [procurement@diffusion.wahooas.org](mailto:procurement@diffusion.wahooas.org)

Votre offre sera cryptée avec un code que vous enverrez à l'adresse suivante :

<https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list> au plus tard le **jeudi 22 juin 2023 à 12h00 GMT**.

Les soumissionnaires qui souhaitent participer à la séance d'ouverture de la soumission peuvent le faire en envoyant une demande de lien Zoom ou Microsoft teams à l'adresse suivante de l'Unité de Passation de Marchés : [procurement@diffusion.wahooas.org](mailto:procurement@diffusion.wahooas.org), à la date qui leur sera communiquée pour participer à la session.

Vous êtes invité à présenter une offre qui donne toutes les précisions possibles et qui respecte les normes des prix.

Toutes offres non conformes pour l'essentiel aux spécifications techniques demandées ou non accompagnée des dossiers de spécifications techniques et des prix ou non signée par la personne habilitée ou présentant des indices flagrants de collusion seront rejetées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, mes meilleures salutations.

**Dr Melchior Athanase J.C. AÏSSI**  
**Directeur Général**

### **Section III – Modèles d'annexes**

## 1. Lettre de Cotation

Date: \_\_\_\_\_

Demande de Cotations N°: \_\_\_\_\_

A: *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer *[description des fournitures et services]* conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*[Signature]*

*[Titre]*

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: \_\_\_\_\_ *[Nom de l'Acheteur]*

Consultation restreinte N° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
Date de remise des prix \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**2 - Bordereau Descriptif Quantitatif**  
(à remplir par le Fournisseur)

**Annexe 1: Bordereau Descriptif Quantitatif**

<b>N°</b>	<b>Designation</b>	<b>Durée</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût Unitaire (FCFA) HTVA</b>	<b>Coût total estimatif (FCFA) HTVA</b>
1	Ordinateurs portables	45 jours	15		
2	Ecran d'ordinateur	45 jours	15		
3	Dockings station	45 jours	15		
4	Onduleur	45 jours	15		
5	Multiprise Parafoudre, Parasurtenseur	45 jours	15		
6	Equipment audio Skype/Zoom: Bureau	45 jours	15		

Indiquer le montant total en lettres et en chiffres :

Signature de la personne autorisée :

Date :

### 3 – Description technique et spécification des Fournitures

#### Spécifications techniques

Le soumissionnaire doit joindre à son offre les prospectus démontrant que l'équipement proposé est en conformité avec les spécifications demandées dans la demande de cotations et un commentaire faisant ressortir les écarts éventuels.

#### Annexe 2 : Tableau des spécifications techniques des équipements

N°	Libelle	Spécification techniques demandées	Spécifications techniques proposées [à compléter par le soumissionnaire].	Commentaire sur les divergences [à compléter par le soumissionnaire le cas échéant].
1	Ordinateurs portables	<p>Windows 11 Pro Laptop Intel Core i7 <b>12ème</b> génération (minimum)</p> <p>- 512Go SSD (minimum)</p> <p>- 32 Go SDRAM DDR4-3200 (2 x 16 Go)</p> <p>- Carte graphique Intel Iris Xe</p> <p>- 14" TFT Touch-screen Display (Avec prise en charge HD Decode, DX12, HDMI 2.0b et HDCP 2.3)</p> <p>- Écran courbé de 35,56 cm (14,0 pouces) de diagonale FHD, anti-reflets UMA eDP et PSR, 1 000 nits, 100 % sRGB avec écran de confidentialité intégré View Reflect, capteur de lumière ambiante pour caméra HD et WWAN 4G (1920 x 1080)</p> <p>- Wi-Fi 6 AX201 (2x2) et Bluetooth 5, vPro</p> <p>- External wireless AZERTY Keyboard and mouse (same manufacturer as the notebook)</p> <p>- lecteur de carte SIM</p> <p>- 1 thunder bolt (connecteur USB-C)</p> <p>- 2 ports USB 3</p> <p>- 1 ports HDMI</p>		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 port RJ45</li> <li>- 1 connecteur pour station d'accueil compatible Docking station</li> </ul>		
2	Ecran d'ordinateur	<p>Écran Plat de PC (68,6 cm (27"), 1920 x 1080 Pixels, LED, 5 ms, 250 CD/m<sup>2</sup>, Haut-parleurs et camera intégrés)</p>		
3	Dockings station	Docking station disposant d'au moins 4 ports USB et compatible avec l'ordinateur portable à livrer		
4	Onduleur	<p>Onduleur de Capacité d'alimentation : 900 Watt / 1500 VA  Technologie : Line interactive / Afficheur LCD  Tension d'Entrée : CA 230 V / Tension de sortie : CA 230 V /  Fréquence requise : 50/60 Hz  Détails sur les connecteurs de sortie : 6 x alimentation IEC 60320 C13 (anti-coupures et anti-surtensions)  Interface de gestion à distance : USB / Interfaces : 1 x USB - USB 4 broches type B</p>		
5	Multiprise Parafoudre, Parasurtenseur	<p>Multiprise professionnelle Parafoudre, Surge Arrest 6 Prises  Voltage nominal en entrée 230V - Alimentation d'entrée 2300 Watts - Fréquence d'entrée 50 Hz  Longueur du cordon 2 mètres minimum - Intensité maximale du courant d'entrée 10A - Puissance du disjoncteur d'entrée 10 A - Mode commun - courant crête 48 kA - Surge energy rating 1836 Joules</p>		
6	Equipment audio Skype/Zoom: Bureau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Casque audio : Logitech Zone VIBE 125</li> <li>• Camera: Logitech 4K PRO MAGNETIC WEBCAM, Ultra HD webcam</li> <li>• Haut-parleur : Jabra Speak 750</li> </ul>		

**Garantie d'un an pour les items 1, 2,3 et 4**

NB : Ce tableau doit être complété par le soumissionnaire. Son absence ou son non remplissage est éliminatoire si aucune documentation n'est jointe pour évaluer la conformité des spécifications des articles.

Date :

Signature de la personne autorisée

#### **4 - Lettre de marché**



# WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

**Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest  
(REDISSE)**

**LETTRE DE MARCHE N°OOAS/REDISSE PROJECT/BF-WAHO-BF \_\_\_\_\_ GO-RFQ**

**Objet : Fourniture de matériels informatiques pour le compte de l'unité de gestion du projet de la Banque mondiale au sein de l'OOAS**

Entre

**L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS),**

Et

**LA SOCIETE .....**

**Financement : .....**

**Montant total (HTVA) :**

**Juin 2023**

## **Marché**

Entre **L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS)**, sis Avenue Ouezzin COULIBALY - 01 BP 153 Bobo Dioulasso – Tel : +226 20 97 01 00, représentée par son Directeur Général, **Dr Melchior Athanase J.C. AÏSSI** (Ci-après désignée comme « le client») d'une part, et :

Nom de la société : **LA SOCIETE** , (ci-après appelé « fournisseur »).

Abréviaction :

Forme juridique :

Adresse :

Code Postal : -

Ville

Pays :

IFU :

Lieu d'Enregistrement :

Téléphone : TEL :

Email -

Personne à contacter :

Il a été convenu ce qui suit :

### **1. OBJET**

La société accepte le marché de Fourniture de matériels informatiques pour le compte de l'unité de gestion du projet de la Banque mondiale au sein de l'OOAS, conformément à son offre en date du spécifiant les prix du marché dont il est attributaire.

### **2. DETAILS DES FOURNITURES**

Le détail du marché se trouve en annexe ci-jointe.

### **3. PIECES CONTRACTUELLES**

Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :

- 1) Cet Accord de Marché ;
- 2) La lettre de notification d'attribution du Marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur ;
- 3) les spécifications techniques des matériels proposés ;
- 4) la lettre de cotation (soumission de l'offre);
- 5) les Bordereaux Descriptifs Quantitatifs (Bordereaux des Prix) présentés par le Fournisseur.

### **4. MONTANT DU MARCHE**

Le montant du marché est de **hors TVA et ne peut être modifié.**

## **5. DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai de livraison est le suivant :

### **Lot unique:**

- Fourniture de matériels informatiques pour le compte de l'unité de gestion du projet de la Banque mondiale au sein de l'OOAS après la signature du contrat par les deux parties.

## **6. GARANTIE DE BONNE EXECUTION**

Dans les vingt-huit (28) jours suivant réception de la notification d'attribution du Marché, le Fournisseur fournira une garantie au titre de la bonne exécution du Marché d'une valeur de 10% du montant du marché. La garantie de bonne exécution sera réglée à l'Acheteur en dédommagement de toute perte résultant de l'incapacité du Fournisseur à s'acquitter de toutes ses obligations au titre du Marché.

## **7. RECEPTION**

Le constat de livraison du matériel informatique pour le compte de l'unité de gestion du projet de la Banque mondiale au sein de l'OOAS sera fait par la commission interne de réception des biens, travaux et services de l'OOAS. Cette réception sera sanctionnée par un procès-verbal de réception.

## **8. PENALITES**

Au cas où le véhicule et les services connexes ne seront pas livrés dans le délai, le Fournisseur sera sujet à une pénalité de 0,5% du montant du marché par semaine de retard pour un pourcentage maximum de 5%. Le cas échéant, le projet se réserve le droit de résilier le marché.

## **9. CALENDRIER DE PAIEMENT**

Les paiements seront effectués en une seule tranche de 100% du montant du contrat, sur la base du bordereau de livraison et du PV de réception du matériel.

## **10. MODE DE PAIEMENT**

Les paiements seront effectués par virement au compte N° ..... ou par chèque bancaire au profit de la société .....

## **11. REGIME FISCAL**

Conformément à l'accord de siège signé entre le Gouvernement du Burkina Faso et la CEDEAO d'une part et au certificat d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de l'OOAS d'autre part, le présent marché est exonéré de la TVA, des droits de portes et taxes d'enregistrement. Afin de satisfaire aux exigences fiscales, les différentes factures devront faire apparaître distinctement les prix et le montant hors taxes, les taxes et le montant TTC.

## **12. REGLEMENT DES DIFFERENDS**

Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à la Cour de Justice de la CEDEAO

**13. APPROBATION DU MARCHE**

Le présent marché entre en vigueur à compter de la date de la dernière signature par les cocontractants.

EN FOI DE QUOI les parties au présent Marché ont fait signer le présent document conformément aux lois de la CEDEAO et aux Directives de l'IDA, les jours et année mentionnés ci-dessous.

Signé, Fait à Bobo-Dioulasso, le .....2023

Lu et accepté par le Fournisseur,  
**(pour l'OOAS)** **(pour le Fournisseur)**

**Dr Melchior Athanase J.C. AÏSSI**  
**Directeur Général**

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**